

TARIFS ET HORAIRES 2018
MULTI ACCUEIL "Frimousse" SAINT-JEAN-DE-MONTS

La tarification des accueils réguliers et occasionnels est établie de façon à faire participer les parents au coût de la prestation fournie, proportionnellement à leurs revenus selon un taux d'effort déterminé par le barème de la Caisse Nationale d'Allocations Familiales.

Toute ½ heure commencée est due, au prorata de ce tarif.

Le tarif est revu annuellement au 1^{er} janvier sur les ressources de la famille (année n-2)

Revenu brut mensuel "plafond" 4874,62 €	<p style="text-align: center;">Mode de calcul <u>Revenu brut annuel / 12 mois x taux d'effort</u></p> <p style="text-align: center;">Taux d'effort: 1 enfant dans la famille = 0,06 % 2 enfants dans la famille = 0,05 % 3 enfants dans la famille = 0,04 % 4/5/6/7 enfants dans la famille = 0,03 % 8 enfants et + dans la famille = 0,02 %</p>
Revenu "plancher" 687,30 €	<p style="text-align: center;">Mode de calcul</p> <p style="text-align: center;">687,30 € x taux d'effort (Participation minimum 1 enfant 0,41 €, pour 2 enfants 0,34 €...)</p>
Tarif fixe (Enfant placé en famille d'accueil au titre de l'aide sociale à l'enfance) Accueil ponctuel sans connaissance des ressources	1,48€
Tarif Hors département	Tarif fixe majoré 70% (soit 2.51 €)

CAS PARTICULIERS

- Enfant en situation de handicap à charge des familles: application du tarif immédiatement inférieur. (même si l'enfant accueilli n'est pas celui en situation de handicap).
- Tarif accueil urgence selon les ressources.

HORAIRES D'OUVERTURE

Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

Possibilité de réserver 1 journée continue par semaine, réservation obligatoire, en cas d'absence non signalée 48 heures à l'avance la facturation sera établie sur les horaires réservés.

Révisé le 01/01/2018



ANNEXE 3

Modulation du nombre de places en fonction des horaires

7h30 à 8h30 : 12 places
8h30 à 9h : 24 places
9h à 10h : 30 places
10h à 12 h : 40 places
12h à 14h : 32 places
14h à 17h : 40 places
17h à 17h30 : 30 places
17h30 à 18h30 : 24 places

**Calendrier vaccinal applicable au 1^{er} juin 2018 à tous les enfants
nés à compter du 01/01/2018**

	2 mois	4 mois	5 mois	11 mois	12 mois	16/18 mois	6 ans
Diphtérie, Tétanos, Poliomyélite	X	X		X			X
Rougeole, Oreillons, Rubéole					X	X	
Coqueluche	X	X		X			X
Haemophilus influenzae b	X	X		X			
Pneumocoque	X	X		X			
Hépatite B	X	X		X			
Méningocoque C			X		X		

